

De : Marc Vander Haegen <haegen.mvd@gmail.com>

Envoyé : samedi 13 juin 2026 10:45

À :

Objet : Re: Documents nécessaires vente appartement Paepedelle

Bonjour Madame Gobbers,

vous trouverez en attachement , bien que ces documents vous ont déjà été transmis électroniquement

- copie des mouvements bancaires et décomptes de charges des trois dernières années
- PV des trois dernières années (faute de tenue de réunion en 2024 , 2025 couvre deux exercices)
- PV des AG électroniques approuvant les travaux d'isolation toitures de 2024
- Preuve d'inertage de la cuve à mazout

A ce stade je ne vous fournis pas l'acte de base comprenant les statuts et le règlement d'ordre intérieur car

vous êtes sensé en avoir un exemplaire en tant que copropriétaire et ce document est volumineux

En ce qui concerne l'article de mutation des lots :

1. montant du fonds de roulement et de réserve . Il n'ya qu'un seul compte bancaire de copropriété .
2. Le solde au 30/11/2025 était de 10272,33€ . Mme Houyoux (trésor!ère) étant absente ne peut me donner le solde actuel qui devrait être proche.
3. Il n'y a pas d'arriérés de charge de la part de la famille Gobbers
4. il n'y a pas de dettes de la copropriété.
5. Les appels de fonds en place depuis des années se montent mensuellement à 50€ pour le rez et 100€ pour le 1er et 2ième étage
6. le coût des travaux extraordinaires approuvés en AG et déjà exécutés/payés concerne l'inertage de la cuve à mazout (1481,55€)

Il n'y a pas de paiement exigible après mutation à ma connaissance

7. Il n'y a pas de procédures judiciaires en cours

8. coordonnées du syndic : Marc vander haegen 21 avenue des Erables ,Wezembeek-oppem
gsm 0477348517

en attachement les documents

Bien à vous,

marc vander haegen